



ASSOCIATION NOUMÉA CENTRE VILLE

15 rue de Verdun, c/o CCI, BP M3 - 98849 Nouméa
28 02 07 28 02 86 ncv@ncv.nc



FICHE D'INSCRIPTION
EARTH – HOUR : 25 MARS 2017
LE VILLAGE DES SOLUTIONS

PLACE DE LA MARNE : 17h – 21h30 (heure noire : 20h30 / 21h30)



NOM:

Nom du représentant :

Prénom du représentant:

Mobile :..... **Tel :**..... **Mail :**.....

*** Joindre une copie du ridet et de l'assurance**

Dans quelles catégories vous situez vous ?

- Energie
- Ecomobilité
- Habitat
- Déchets
- Biodiversité
- Restauration
- Alimentation

Matériel(s) souhaité sur votre stand (3x3m)

Nbre de Table(s) 2,30x0,80m =
Nbre de Panneau(x) d'exposition(s) 1,22x2,44m =

Description de la solution présentée :

.....
.....

Lien web pour en savoir plus :

Autres informations utiles :

.....
.....

Matériel électrique apporté : OUI - NON (si OUI remplir **OBLIGATOIREMENT** le tableau ci dessous).

- * Tout appareil non déclaré sera refusé.
- * 3000 Watt maximum par stand.
- * Veuillez vous munir d'une rallonge de 10m minimum.

MATERIEL ELECTRIQUE APORTE SUR PLACE PAR L'EXPOSANT

Description	Puissance électrique (en Watt)
TOTAL PUISSANCE ELECTRIQUEW

Merci de votre contribution

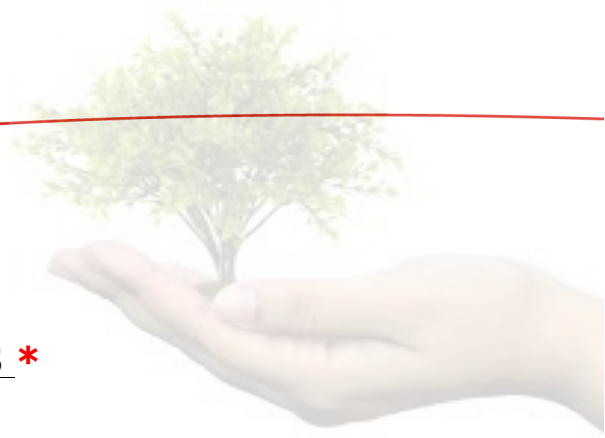




ASSOCIATION NOUMÉA CENTRE VILLE

15 rue de Verdun, c/o CCI, BP M3 - 98849 Nouméa

☎ 28 02 07 📠 28 02 86 ✉ ncv@ncv.nc



EXTRAIT DU REGLEMENT ET CONSIGNES *

📁 Dossier d'inscription à remettre avant le **vendredi 10 mars 2017**.

- 1) L'exposant s'engage à occuper expressément la place qui lui sera désignée par l'organisation.
- 2) Mise en place à partir de **13h** et évacuation des véhicules à **15h45** (plus aucun véhicule sur site pour **16h**) pour être prêt à **17h**.
- 3) Les véhicules doivent impérativement rouler au pas sur le site. En cas d'accident causé par un véhicule, l'organisation ne pourra pas être tenue comme responsable.
- 4) Le démontage ne doit pas s'effectuer avant **21h30**. **Aucun véhicule ne pourra rentrer sur le site avant l'autorisation de l'organisation.**
- 5) Il revient à chaque exposant de prévoir une assurance « responsabilité civile » personnelle.
- 6) Il ne sera toléré aucune agressivité quelle qu'elle soit de la part d'un exposant envers qui que ce soit, le manquement à cette règle peut entraîner l'évacuation immédiate et définitive de l'exposant.

* Le règlement complet est disponible au bureau de Nouméa Centre ville.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'extrait du règlement des exposants et des dispositions spécifiques liées à cette inscription. Je reconnais avoir reçu une copie de ces documents ce jour. J'en accepte pleinement les termes sans restrictions. Si je contreviens au règlement et à ces dispositions, je suis informé(e) que Nouméa Centre Ville pourra prendre des sanctions à mon encontre.

Je soussigné, Mme/M déclare prendre toutes dispositions afin de me conformer à toutes les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur sur le territoire. En outre, je déclare dégager de toutes responsabilités l'association "Nouméa Centre Ville" concernant tous problèmes pouvant découler directement ou indirectement de l'exercice de mon activité dans le cadre des événements organisés par ses soins.

A Nouméa, le

INSCRIPTION PRISE PAR :

SIGNATURE :

*** Les candidatures seront retenues selon les places disponibles.**

CONTACT : Laura Nourtier 544.544 / David Domergé 75.75.45

